

AVIS SUR LA PROPOSITION DE RÉPARTITION DE LA
CSDM DES MESURES MINISTÉRIELLES CONCERNANT
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (TIC) ET LES RESSOURCES
ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES (REN) 2018-2019

Avis présenté à la
Commission scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

6 novembre 2018

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



Le 10 septembre dernier, la CSDM faisait parvenir les documents de consultation à l'Alliance par courriel. Le 17 septembre, en rencontre du Comité pédagogique de consultation (CPC), la représentante du Service des technologies de l'information (STI) a présenté à l'Alliance le projet de répartition des regroupements de mesures ministérielles 50760 et 15080 sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les ressources éducatives numériques (REN) de la CSDM.

Nous déclinons notre avis en onze points suivis pour chacun, s'il y a lieu, d'une explication.

- 1. L'Alliance approuve la proposition de répartition des sommes prévues aux sous-mesures 50761 (2 550 968 \$) et 50767 (3 432 000 \$) ainsi que 55,9 % de la somme disponible à la sous-mesure 50766 (510 949 \$) pour le maintien, le remplacement et l'achat d'actifs informationnels à la FGJ, à la FGA et à la FP pour un total de 6 493 917 \$;**
- 2. L'Alliance approuve la proposition d'allouer 780 701 \$ pour le renouvellement des abonnements ou des licences des logiciels centraux à la condition que la CSDM fournisse des explications officielles et claires quant à l'augmentation alléguée de 239 860 \$ par rapport à l'année passée;**

La documentation fournie fait état d'une augmentation de 239 860 \$ par rapport à l'année passée pour le renouvellement des abonnements des logiciels centraux, et ce, en raison d'une obscure « nouvelle méthode de facturation ». Or, la commission scolaire ne détaille ce motif invoqué qu'en mentionnant que *Notebook* est payé jusqu'en 2020 et qu'*Antidote* sera payé à même le budget de fonctionnement. Ces bribes d'informations ne permettent pas d'expliquer de manière satisfaisante le motif invoqué. L'Alliance demande donc à la CSDM de lui expliquer la raison de cette augmentation qui, si on se fie au document présenté l'an dernier et comme si ce n'était pas déjà assez imprécis, serait plutôt de 115 086,83 \$.¹

- 3. L'Alliance déplore que la CSDM ait sciemment omis de consulter l'Alliance à propos des 165 000 \$ rendus disponibles par le MEES via la mesure 15080 au mois d'avril 2018;**

Après avoir été interpellés par l'Alliance le 22 octobre, les Services pédagogiques (SP) reconnaissent avoir dépensé au printemps dernier une bonification de 165 000 \$ à la mesure 15180 de l'année 2017-2018. Or, aucune consultation sur cette somme n'avait été faite auprès de l'Alliance. Avec ce montant, la CSDM a renouvelé certaines REN pour les années suivantes sans que les allocations prévues aux règles budgétaires 2018-2019 ne soient utilisées pour ce faire.

De plus, à l'occasion d'une rencontre du CPC le 22 octobre, la partie patronale a précisé que cette somme avait été allouée au mois d'avril (sans pour autant en spécifier la date) et que c'est en raison du court délai restant avant la date limite pour l'utiliser, le 30 juin 2018, qu'elle aurait

¹ L'an passé le STI proposait de renouveler *Windows* pour 186 075,54 \$, *Office* pour 241 930,40 \$, *Antidote* pour 158 090,63 \$ et *Notebook* pour 79 517,60 \$, le tout pour un total de 665 614,17 \$. Le STI n'a pas cru bon cette année de ventiler ainsi le montant prévu pour le renouvellement des abonnements des logiciels centraux.

fait le choix de tenir l'Alliance dans l'ignorance de cette bonification omettant par le fait même de nous consulter.

Or, comme nous en avons déjà convenu dans d'autres situations exceptionnelles, il aurait été simple de nous proposer d'écourter le délai de 45 jours habituellement mis en œuvre par les parties. Nous aurions au moins eu le choix d'accepter ou de refuser. De plus, l'Alliance s'explique mal comment le délai de 45 jours pour une consultation aurait pu constituer un problème alors qu'il y avait plus de 60 jours entre la fin avril et le 30 juin. Il s'agit d'un manquement grave à l'obligation de consultation.

L'Alliance est donc encore une fois contrainte d'évaluer ses options de recours au moment d'écrire ces lignes.

4. L'Alliance refuse la première proposition soumise le 10 septembre par les SP visant à affecter 121 160,32 \$ au renouvellement de REN alors que 141 556 \$ sont disponibles à la mesure 15082 pour ce faire et à affecter 448 418,38 \$ à de nouvelles acquisitions alors que 569 716 \$ sont disponibles à la mesure 50763 à cette fin;

Les SP ont fait dans un premier temps une proposition sous-optimale quant au renouvellement et à l'acquisition de REN. Ils semblent avoir carrément mal compris lesdites mesures budgétaires qui sont cette année mutuellement exclusives et dont la documentation préparée par le STI fait état : On nous propose d'utiliser pratiquement la totalité de la somme prévue à la sous-mesure 50763 pour l'acquisition et le renouvellement de REN alors qu'il est précisé dans les règles budgétaires que « cette mesure exclut toutes dépenses de fonctionnement (p. ex. : abonnements, renouvellement de licences) lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires »². Quant à la sous-mesure 15082, elle « exclut toutes dépenses d'investissement lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissement des commissions scolaires. »³

Ainsi, la CSDM aurait affecté 121 160,32 \$ au renouvellement de REN alors que 141 556 \$ sont disponibles à la mesure 15082 pour ce faire⁴ et aurait affecté 448 418,38 \$ à de nouvelles acquisitions alors que 569 716 \$ sont disponibles à la mesure 50763⁵. La première proposition des SP était donc de **141 693,30 \$** en deçà des sommes disponibles.

² *Investissements pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 - Amendées - Août 2018*, p.53, en ligne au http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-inv-amend-aout18-2.pdf

³ *Fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 - Amendées - Août 2018*, p.85, en ligne au http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-fonc-amend-aout18.pdf

⁴ Il s'agit d'une différence de 20 395,68 \$.

⁵ Pour une différence de 121 297,62 \$.

- 5. L'Alliance refuse la seconde proposition soumise le 16 octobre par les SP qui, bien qu'optimale du point de vue de l'utilisation des sommes disponibles de 141 556 \$ et 569 716 \$, centralise la totalité des décisions relatives aux renouvellements et aux acquisitions des REN à la FGA et à la FGJ;**

L'Alliance maintient la position qu'elle a exprimée dans ses précédents avis à savoir que le STI doit continuer à s'occuper des éléments concernant les infrastructures, les achats regroupés, les réseaux, etc. alors que les enseignantes et enseignants doivent pouvoir décider de ce dont ils ont besoin pour enseigner, y compris certaines REN qui pourraient être acquises localement. La documentation fournie ne fait pourtant pas explicitement de proposition de décentralisation pour les acquisitions ni les renouvellements locaux de REN, en évoquant toutefois la possibilité de décentraliser les acquisitions.⁶ Malgré cette mention, les SP font une seconde proposition de renouvellements et d'acquisitions qui utilise la quasi-totalité des sommes disponibles à ces fins.

- 6. L'Alliance approuve la proposition de décentraliser 113 341 \$ aux fins d'acquisitions de REN dans les centres de la FP;**
- 7. L'Alliance demande à la CSDM de s'assurer à l'avenir d'avoir adéquatement révisé sa documentation afin d'éviter un cafouillage qui a mené à un allongement du délai de consultation et de la disponibilité des ressources dans les milieux;**

Encore une fois, la désorganisation des services de la CSDM place l'Alliance dans une dynamique de précipitation. Le manque de fiabilité et l'imprécision de certaines données relevées dans la documentation de la commission scolaire conjuguée à la complexité des nouvelles séries de mesures budgétaires ont mené à du cafouillage qui a nécessité une intervention auprès des SP afin qu'une seconde proposition soit faite. La situation a inévitablement exigé plus de temps de la part de l'Alliance pour analyser la documentation corrigée et produire son avis.⁷ Ce délai supplémentaire est injustifiable et prive les enseignantes et enseignants ainsi que leurs élèves de pouvoir disposer des outils générés par les sommes allouées à la CSDM dans leur milieu pendant au moins une semaine de plus.

- 8. L'Alliance ne se prononce pas sur les REN à privilégier, mais insiste sur l'importance d'une consultation en bonne et due forme via les CPEPE, comme prévu dans la Convention collective locale;**

L'Alliance doit voir à ce que les enseignantes et enseignants puissent avoir accès à tous les outils que les montants provenant du ministère peuvent générer, mais il est de notre avis que c'est à eux de déterminer lesquels sont véritablement pertinents. Or, pour ce faire, il faut nécessairement voir à ce qu'ils puissent effectivement se prononcer dans les milieux. Pour nous, le CPEPE est le lieu tout indiqué pour en discuter, ce que prévoit d'ailleurs la Convention collective locale au chapitre 4-3.03 B), 5^e point.

⁶ Sauf pour les 113 341 \$ prévus à la sous-mesure 50766 aux centres de la FP pour l'acquisition de REN, dont il faut déduire qu'ils sont décentralisés parce qu'aucune proposition de centralisation des acquisitions de REN n'apparaît dans la documentation pour ce secteur.

⁷ Cette intervention a été réalisée le 10 octobre.

9. L'Alliance demande à la CSDM :

- de réduire de 50 % les sommes proposées pour l'acquisition et le renouvellement centralisé des REN;
- de choisir des REN centralisées pour 2018-2019 en fonction de ses critères et du budget ainsi réduit;
- de décentraliser les montants récupérés vers les établissements afin de laisser les enseignantes et enseignants faire les propositions d'acquisitions ou de renouvellements par la voie du CPEPE qui répondraient à leurs besoins dans l'établissement.

Dans ses précédents avis, l'Alliance proposait la décentralisation vers les établissements des sommes allouées par les mesures ministérielles TIC afin que les enseignantes et enseignants puissent eux-mêmes déterminer, en fonction de leurs priorités pédagogiques, les outils TIC dont ils ont besoin, que ce soit des tablettes, des portables ou des ordinateurs de table, des Mac ou des PC Windows, etc. La CSDM se borne cette année à décentraliser des sommes pour le maintien, le remplacement et l'achat d'actifs informationnels à la FGJ, à la FGA et à la FP⁸. Conformément à ses recommandations 5 et 8, l'Alliance juge que la CSDM doit impérativement respecter le souhait des enseignantes et enseignants qui œuvrent dans ses établissements auprès d'élèves aux besoins variés et complexes. Il nous paraît impossible que la commission scolaire connaisse mieux qu'eux les outils les plus pertinents pour servir les intérêts pédagogiques de leurs élèves. C'est pourquoi il est essentiel qu'elle leur confie au moins la moitié des sommes destinées à l'acquisition et au renouvellement de REN. Qui plus est, une telle façon de faire aurait également l'intérêt de faire davantage connaître les REN aux enseignantes et enseignants.

Pour l'Alliance, il serait possible que dans chaque établissement les enseignantes et enseignants fassent connaître leurs choix d'acquisitions et de renouvellements via le CPEPE en tenant compte des sommes totales décentralisées auxquelles ils auraient accès. Ces choix-écoles seraient ensuite acheminés à la CSDM qui verrait à procéder aux acquisitions de façon regroupée avant de les répartir ensuite dans les établissements.

10. L'Alliance recommande à la CSDM de faire davantage connaître les REN aux enseignantes et enseignants en améliorant ses méthodes pour communiquer leur existence et leurs avantages potentiels, en assurant un accès simple et régulier aux services techniques en soutien à leur implantation et à leur entretien dans les établissements et enfin, à proposer, mais aussi à promouvoir des formations pertinentes en lien avec les REN pour soutenir adéquatement celles et ceux qui oseront se lancer dans leur utilisation;

Il est clair que les REN sont des outils peu connus des membres de l'Alliance qui ont répondu à la « consultation » par sondage de la CSDM au printemps dernier. Par exemple, pour *Edu Média*, seulement 33 % des enseignants ont répondu recommander le renouvellement de cette REN alors que 48 % des répondants disent ne pas la connaître. On peut observer cette tendance pour toutes les REN de la liste, à l'exception d'*ONF* dont 75 % des répondants indiquent recommander son renouvellement. Elles sont donc peu connues et peu utilisées, et ce, malgré l'apparence d'une augmentation par rapport à l'an dernier. Cela étant dit, il faut saluer la

⁸ Voir la note de bas de page 6 à la page précédente.

décision de la CSDM de procéder à l'achat de *Netmath* qui constitue une REN qu'on sait connue, utilisée et appréciée par les enseignantes et enseignants.

À notre avis, le faible taux de participation des enseignantes et enseignants au sondage de la CSDM pourrait s'expliquer par une méconnaissance de l'existence de ces outils fournis par la commission scolaire. Nous le faisons d'ailleurs remarquer à la partie patronale au CPC depuis des années.

Nous pensons que la CSDM doit reconnaître qu'avant d'investir dans les REN, elle aurait avantage à les faire connaître des enseignantes et enseignants en améliorant ses méthodes pour communiquer leur existence et leurs avantages potentiels, notamment en leur donnant l'occasion de se prononcer localement sur les REN à privilégier.

Par ailleurs, à l'avenir, nous pensons qu'il serait pertinent de ventiler ses résultats statistiques par secteur, par matière, par spécialité, etc. afin d'avoir le portrait le plus précis possible des utilisateurs et identifier plus facilement leurs besoins. On pourrait ainsi identifier leur provenance afin de pouvoir cibler les actions à poser pour garantir l'accès à ces outils méconnus.

11. L'Alliance demande à la CSDM de fournir les statistiques d'utilisation que colligent les compagnies qui éditent les REN;

L'Alliance déplore le choix de la CSDM de revenir à la situation qui prévalait avant 2016 en ne fournissant plus les statistiques d'utilisation des ressources que lui transmettaient les compagnies éditrices des REN. L'Alliance veut savoir pourquoi la commission scolaire choisit de ne pas obtenir ou transmettre ces informations qui, aussi imparfaites soient-elles, mais combinées aux résultats de la consultation institutionnelle, pourraient certainement nous permettre de fournir un avis plus éclairé. Pour qu'une consultation soit authentique, doit-on le rappeler, il faut entre autres que toutes les informations nécessaires et pertinentes soient accessibles et transmises à la partie consultée.

Conclusion

À travers ce brouillard de chiffres et de dollars dense et complexe, une lumière rouge clignote. Comment les institutions scolaires comme la CSDM et ses établissements peuvent-ils ériger une digue, un rempart, pour se protéger de l'exposition à tous ces lobbys de l'entreprise numérique qui voient dans l'école une source intarissable de profits? Comment distinguer ce qui relève des besoins aux fins d'instruction des objectifs mercantiles qu'on nous présente comme essentiels à l'avenir de la société? À notre avis, une réflexion institutionnelle sérieuse sur ces questions s'impose.